



## Bienvenue à l'hôtel de ville.



Si vous avez un rendez-vous avec le maire, le Conseil municipal ou le greffier, veuillez vous adresser au bureau de renseignements situé au rez-de-chaussée de l'**Immeuble du Conseil**, de l'autre côté de la cour.

- 1** Demandes de renseignements sur les taxes foncières ou les taxes d'entreprise  
Formulaires de demande d'adhésion au Régime de paiements échelonnés des taxes (R.P.E.T.)  
Rôles d'impôt ou d'évaluation – Terminaux d'ordinateur d'accès public
- 2** Demandes de renseignements sur les aménagements locaux
- 3** Paiement des comptes d'eau et demandes de renseignements
- 4** Ressources humaines – Demandes d'emploi
- 5** Toilettes publiques
- 6** Restaurant